



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

L'école francophone, l'avantage par excellence.

DESCRIPTION

Organisme	Titre du poste	
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest	Mentor en mieux-être des élèves	
Numéro du poste	Collectivité	Division ou région
95-17612	Yellowknife	École Allain St-Cyr

BUT DU POSTE

Le mentor en mieux-être des élèves devra aider à mettre en œuvre des plans de bien-être individualisés, aider à renforcer les compétences des élèves et orienter les élèves vers des ressources de santé mentale appropriées dans le but primordial d'aider l'élève à établir des relations saines et à favoriser la confiance et l'engagement à l'école. Le mentor en bien-être de l'école travaillera également avec de petits groupes d'étudiants recommandés et fournira des informations universelles lorsqu'il travaillera avec une classe d'élèves.

PORTEE

La Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) est l'organisme scolaire directeur qui chapeaute les écoles de français langue première conformément à la *Loi sur l'éducation*. La CSFTNO compte deux écoles et offre des services d'éducation à environ 245 élèves. Elle emploie environ 45 personnes (administrateurs, enseignants, personnel de soutien) et possède un budget annuel de plus de cinq millions de dollars.

Situé à l'École Allain St-Cyr à Yellowknife, le mentor en bien-être des élèves (mentor) relève de la direction et aide les élèves dans leur développement émotionnel et social en les écoutant, en les guidant et en les aidant à résoudre des problèmes, des conflits et des circonstances spécifiques. Le mentor fournit ce soutien en collaboration avec et sous la direction de l'équipe de soutien en milieu scolaire et du coordonnateur régional de l'école inclusive. Les fonctions essentielles du mentor sont de soutenir les jeunes souffrant de défis cérébraux, d'une dérégulation sociale émotionnelle importante et de troubles de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété, la dépendance, le TDAH, l'ETCAF, le TOC et les traumatismes intergénérationnels.

Le mentor rend compte quotidiennement de la direction de l'école ou de sa personne désignée et travaille en étroite collaboration avec le personnel du district et de l'école pour fournir une variété de soutien individuel et de groupe aux élèves.

Le mentor travaille en étroite collaboration avec le personnel de la commission scolaire et de l'école afin de fournir aux élèves un éventail de services de soutien individuels et collectifs.

Le mentor connaît les nombreux défis auxquels sont confrontés les élèves et les familles à la maison, à l'école et dans la collectivité. Il est également informé des services communautaires offerts et des ressources territoriales et fédérales en matière de santé mentale qui sont disponibles pour aider les élèves à faire des choix éclairés et sains pour accéder à ces services.

Le mentor en mieux-être des élèves suivra une formation professionnelle continue pour s'assurer qu'il a les réponses appropriées et que le langage et les approches employés sont conformes à ceux des autres membres du personnel de soutien qui travaillent avec des élèves présentant des traumatismes et des comportements difficiles. Le mentor en mieux-être travaillera en étroite collaboration avec la direction de l'école pour faire en sorte qu'un plan annuel soit mis en place.

Le mentor peut être le deuxième ou le premier intervenant auprès d'un élève en détresse et devra guider l'élève vers un endroit sûr de l'école. Le titulaire du poste devra réagir à des situations à tout moment dans l'école et devra être capable de réagir de manière efficace et efficiente.

Le mentor peut être impliqué avec plusieurs élèves et activités simultanément. Opérant dans l'environnement en évolution rapide des écoles, il est essentiel d'être flexible et réactif aux besoins prioritaires.

RESPONSABILITÉS

- 1. Assurer la co-régulation et une gestion temporaire des situations de crise auprès des élèves en situation d'escalade ou en situation de difficultés émotionnelles.**
 - Offrir une relation mentor/mentoré aux élèves qui éprouvent des difficultés importantes dans leur travail scolaire et leurs relations avec les adultes et/ou leurs pairs.
 - Rassurer l'élève à tout moment et l'aider à trouver des stratégies pour revenir à un état de calme où il peut être régulé et éventuellement prêt à apprendre et à retourner en classe.
- 2. Encadrer les stratégies d'adaptation, soutenir un plan de mieux-être et coordonner les opportunités pour renforcer la confiance dans leurs forces et leurs talents.**
 - Développer des relations de confiance avec les élèves qui ne peuvent pas réguler et apprendre.
 - Agir en tant que premier intervenant proactif lorsqu'un élève devient de plus en plus agressif, est dérégulé ou est en état de crise.
 - Agir en tant que mentor ou régulateur dans un lieu sûr pour soutenir les élèves.
 - Recueillir des informations pour aider l'équipe de l'école à organiser, communiquer et

coordonner les prochaines étapes pour les élèves et le personnel associé aux élèves.

- Faciliter le retour de l'élève en classe, vers un conseiller des enfants/jeunes ou vers un endroit sûr, le cas échéant.
- Encadrer les élèves pour qu'ils fassent des choix sains en leur offrant des opportunités qui les aident à identifier leurs forces et leurs talents à l'école et dans la collectivité.
- Appliquer rapidement les stratégies et les soutiens de mentorat des élèves.
- Échanger avec le personnel de l'école et les divers intervenants pour assurer une approche collaborative et concertée envers les élèves en difficulté.
- Participer en tant que membre de l'équipe, le cas échéant, à l'identification des mesures qui peuvent être prises pour soutenir les élèves aux prises avec des dépendances et/ou des problèmes de santé mental en classe.

3. Offrir des opportunités sûres aux élèves qui ont besoin de compétences sociales, émotionnelles et d'adaptation pour qu'ils puissent atteindre l'auto-efficacité et la régulation à l'école. Faciliter un espace sûr au sein de l'école.

- Modéliser des compétences et des stratégies socio-émotionnelles spécifiques à chaque élève qui répondent à ses besoins et à son niveau de capacité.
- Renforcer l'apprentissage de chaque élève, le cas échéant, individuellement ou en groupes ciblés, pour l'apprentissage socio/émotionnel dans les domaines d'intervention suivants :
 - Conscience émotionnelle et corporelle;
 - Affirmations, forces et prise de conscience des capacités;
 - Stratégies de résolution de problèmes et fondées sur des solutions;
 - Facteurs de stress de classe à classe;
 - Points de transition : entrée et sortie;
 - Développer, restaurer et établir de relations avec les adultes/pairs;
 - Compétences de socialisation, résolution de conflits entre pairs, pratiques réparatrices;
 - Prise de choix sains : réduction des méfaits;
 - Élaboration d'un plan de mieux-être avec les autres membres du personnel;
 - Encadrer des stratégies quotidiennes de vie scolaire saine et d'autosurveillance;
 - Activités de guérison culturelle, le cas échéant et avec assistance.
- Identifier les barrières environnementales, sociales et émotionnelles qui empêchent les élèves de participer pleinement à la journée scolaire.
- S'engager dans une planification collaborative avec l'équipe de l'école pour résoudre des problèmes spécifiques à des individus et/ou à des petits groupes.
- Gérer un espace sûr dans l'école afin que les élèves puissent accéder aux ressources et au soutien.
- Suit et résume les données pour aider à la prise de décisions pour l'école/la CSFTNO.

4. Défendre, faire la transition et établir des liens entre l'élève et sa famille/tuteurs et les prestataires communautaires de santé mentale.

- Rechercher des stratégies pour les défis spécifiques des élèves et recommander des ressources et des activités appropriées au sein de la communauté et fournies par des agences gouvernementales.

- Cordonner de petits groupes pour résoudre les conflits entre pairs, l'intimidation, le harcèlement, le deuil, les dépendances, l'image de soi positive et les relations saines avec d'autres ressources en santé mentale.
- Fournir des références vers d'autres organismes communautaires si nécessaire et soutenir la gestion et le suivi des cas.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Exigences physiques

Le mentor en mieux-être des élèves peut être exposé à un comportement physique inapproprié.

Conditions liées à l'environnement de travail

Le titulaire du poste peut être confronté à toute une série de bruits désagréables et de périodes d'attente dans les zones isolées et encombrées de l'environnement scolaire. Certains élèves peuvent afficher des comportements inappropriés tels qu'un langage abusif et des attitudes non coopératives ou peuvent avoir des problèmes d'hygiène personnelle.

Exigences sensorielles

Le mentor en mieux-être des élèves fera l'expérience des exigences sensorielles du contact avec des élèves en soumis au stress, à la contrainte ou à une crise et devra se concentrer sur deux ou plusieurs entrées sensorielles simultanées plusieurs fois par jour.

Exigences mentales

Le mentor en mieux-être des élèves travaille avec des élèves qui ont besoin d'une régulation d'un rapport thérapeutique intenses ou qui présentent un comportement continu et imprévisible. Le titulaire du poste sera exposé à des étudiants qui présentent des comportements imprévisibles et devra réagir pour assurer la sécurité de l'élève, des autres et d'eux-mêmes.

Le mentor en mieux-être des élèves peut être confronté à des interruptions constantes et doit être capable de communiquer les étapes logiques au reste de l'équipe ou aux passants de la communauté lors d'une situation difficile.

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET CAPACITÉS

- Connaissance de l'impact transgénérationnel des pensionnats.
- Connaissance des facteurs culturels qui ont un impact sur l'apprentissage, la réussite scolaire et le développement social/émotionnel.
- Connaissance des fonctions de la neurodiversité cérébrale, de l'autorégulation, des traumatismes et du soutien à la guérison chez les enfants et les jeunes.
- Connaissance des approches visant à établir des relations avec les enfants et les jeunes.
- Connaissance de la santé mentale, des maladies, des troubles et des profils psychiatriques.
- Connaissance des plans de mieux-être en santé mentale.
- Connaissance des pratiques réparatrices.

- Connaissance de la collaboration et des approches multidisciplinaires en milieu scolaire.
- Capacité à modéliser des limites saines et un état d'esprit de croissance.
- Compétences en communication d'écoute, communication orale et écrite.
- Compétences interpersonnelles, de négociation et de consultation.
- Compétences organisationnelles et de gestion du temps.
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe.
- Compétences en matière de prise de décision, d'analyse et de résolution de problèmes.
- Compétences en matière de soins personnels et de gestion du stress.
- Connaissance de la protection de la vie privée et capacité à maintenir la confidentialité à tout moment.
- Capacité à pratiquer sans jugement, de la manière sensible à la culture et avec empathie.
- Capacité à travailler avec des jeunes et des adultes souffrant de divers traumatismes et/ou neurodiversité.
- Capacité à respecter et à promouvoir de façon constante la diversité personnelle, l'inclusion et la sensibilisation culturelle, ainsi que les approches favorisant la sécurité et la sensibilité en milieu de travail.

En règle générale, les qualifications ci-dessus seraient obtenues par :

Un programme d'études postsecondaires en sociologie, en travail social, en santé, en éducation ou en éducation spécialisée et un (1) an d'expérience pertinente.

Des combinaisons équivalentes d'éducation et d'expérience seront prises en considération.

Exigences supplémentaires

Niveau de sécurité

- Aucune vérification du casier judiciaire requise
 Poste de confiance — vérification du casier judiciaire exigée
 Poste de nature délicate — vérification de l'identité et du casier judiciaire demandée

Langue française (cocher une case s'il y a lieu)

- Français requis (indiquer le niveau ci-dessous)

Niveau requis pour le poste désigné :

COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALE

Élémentaire (E) Intermédiaire (I) Avancé (A)

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Élémentaire (E) Intermédiaire (I) Avancé (A)

RÉDACTION

Élémentaire (E) Intermédiaire (I) Avancé (A)

- Maîtrise du français préférable

Langue autochtone : Sélectionner la langue

- Requis Préférable